



Microsoft

Appel à projets du Cercle Montesquieu

Tech for Legal Accessibility

Le numérique au service des professions juridiques

Cible : Startups, Entreprises

Date : 12 novembre 2021 au 31 mars 2022

A propos du Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu est une association Loi 1901 qui regroupe plus de 430 directeurs juridiques d'entreprises privées et publiques de tous secteurs d'activités qu'il représente auprès des pouvoirs publics et des représentants des professionnels du droit.

Le Cercle Montesquieu est pour ses membres, notamment au travers de ses commissions, groupes de travail et évènements divers (colloques, conférences, dîners...) qu'il organise, un lieu privilégié de relations et d'échanges sur la fonction juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux.

Le Cercle Montesquieu entend promouvoir la place de la fonction juridique et du directeur juridique dans l'entreprise, comme véritable conseil opérationnel et proche conseiller de ses dirigeants. Il entend aussi contribuer à la formation des directeurs juridiques et au respect de leur éthique et à l'adaptation de l'éducation des juristes de demain aux futurs besoins des entreprises.

Pour participer au développement, à la reconnaissance et à la promotion de la fonction juridique en entreprise, le Cercle Montesquieu entreprend toutes les actions de représentation nécessaires auprès des pouvoirs publics, organismes mixtes, universités, grandes écoles, entreprises, et développe des relations avec les associations aux objectifs complémentaires ou convergents, en France ou à l'étranger (AFJE, ANJB, AJAR, ACC...), les associations d'avocats et les représentations ordinaires.



Objectif de l'appel à projets

L'objectif de cet appel à projets est d'avoir un impact positif sur la formation, l'emploi et les usages des solutions numériques au bénéfice de tous les juristes et plus particulièrement les juristes en situation de handicap.

Trois volets ont été identifiés pour cet appel à projets :

Volet 1

**Améliorer l'éducation
inclusive pour les étudiants
en droit**

Volet 2

**Simplifier et automatiser les
activités des professions
juridiques**

Volet 3

**Simplifier l'accès aux
informations juridiques**



Volet 1 | Améliorer l'éducation inclusive pour les étudiants en droit

- Simplifier la formation des élèves dans le cadre de leurs études
- Identifier des outils numériques accessibles et exploiter leur potentiel
- Simplifier la prise de notes des élèves pendant les cours, partage en ligne de la prise de notes
- Disposer d'une plateforme d'entraide entre étudiants et enseignants
- Accéder aux contenus de façon plus simple et inclusive (emploi du temps / bibliothèque / notes...)
- Amélioration de l'adaptation des examens pour les élèves en situation de handicap
- Aide à l'intégration dans le monde professionnel (recherche de stages ou alternance, ...)



Volet 2 | Simplifier et automatiser les activités des professions juridiques

- Formation des professionnels du secteurs sur les solutions numériques accessibles
- Simplification d'accès aux dossiers numériques des clients
- Tri automatique des mails dans un environnement Exchange/Outlook
- Meilleure intégration des applications:
 - Suivi des activités et taches pour les dossiers clients
 - Suivi des heures par client en vue de la facturation, outil de facturation
- Amélioration de la communication et des outils avec les tribunaux, le Barreau, la CARPA, les clients



Volet 1 | Simplifier l'accès aux informations juridiques

- Amélioration de l'accès aux recherche multi bases : articles, formulaires, jurisprudence, ...
- Navigation accessible dans les résultats de recherche
- Bases documentaires accessibles : LexisNexis, Wolters Kluwer, Journal Officiel, Legifrance, Dalloz,
- Paramétrage d'alertes sur les mises à jour juridiques ciblées



Contenu des dossiers de candidature

Les propositions doivent couvrir les éléments suivants :

- Une description courte de la structure postulant à l'appel à projets
- Une description de la solution proposée
- Une spécification des technologies employées
- Un macro-planning de la disponibilité de la solution
- Une évaluation de la demande de financement de cet appel à projets pour chacun des volets
- Un budget estimatif pour le déploiement dans un service juridique ou université

Les propositions ne devront pas excéder pour chacun des volets 6 pages



Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature étudiés doivent uniquement être déposés au travers de ce formulaire :

<https://www.cercle-montesquieu.fr/forms/appele-a-projets-handicap-et-droit>

Les candidats doivent fournir lors du dépôt les informations suivantes :

- Le nom / la raison sociale / le type de structure du candidat
- Les coordonnées d'un contact privilégié pour cet appel à projets (mail / téléphone)
- Le ou les volets sur lequel le candidat postule
- Le dossier de réponse au format PDF selon les critères précisés dans le contenu des dossiers de candidatures

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **31 mars 2022 minuit**.

Aucun dossier fourni après cette date ne pourra être pris en compte dans l'appel à projets.



Sélection des projets

Critères de sélection des projets :

- L'engagement du candidat dans les domaines de la Diversité et de l'Inclusion
- Les solutions doivent répondre à des critères d'accessibilité
- La facilité des usages et du déploiement des solutions proposées
- La capacité de la solution à se déployer massivement dans les structures juridiques ou universités
- Le coût de la solution proposée afin de pouvoir démocratiser son déploiement
- L'intégration de la solution avec les solutions standards utilisées par les professionnels du droit
- La capacité à déployer la solution dans un délai rapide et raisonnable

Chaque candidat pourra répondre à tout ou partie des 3 volets de l'appel à projets

Chaque volet fera l'objet d'une dotation financière spécifique.

La commission de sélection des projets dans le cadre de cet appel sera chargée d'évaluer les critères de sélection.



Dotation pour les projets retenus

Les projets retenus pourront bénéficier :

- D'une dotation financière (10 000 € min par projet)
- D'un accompagnement par les membres du jury
- D'une visibilité à travers la communication associée à ce projet (presse, réseaux sociaux, ...)
- Pour les start-ups, incubation au sein d'un accélérateur



Comité de sélection de l'appel à projets

Un jury prestigieux : des représentants du Cercle Montesquieu, de Microsoft, de l'association Droit comme un H! et des personnalités du droit et de la Tech, sélectionnées par les partenaires et sponsors du projet, avec des experts de l'accessibilité numérique



Planning de l'appel à projets

12 novembre 2021

Lancement de l'appel à projets

31 mars 2022

Clôture des candidatures à l'appel à projet,

Avril 2022

Analyse des dossiers et identification des lauréats par le comité de sélection

Mai 2022

Communication des gagnants lors de la soirée de bienfaisance organisée par le Cercle Montesquieu et ses partenaires

